

# Pauvreté et convergence des consommations au Canada\*

FRANÇOIS GARDES et PATRICE GAUBERT *Université de Paris-I  
Panthéon-Sorbonne*  
SIMON LANGLOIS *Université Laval*

To study changes in household consumption patterns, five socio-economic household groups were defined using a new multi-dimensional index (IMPR) composed of three dimensions: satisfaction of basic needs, marginalization relative to a reference population, and total disposable household income. When household incomes rose from 1969 to 1992, lower socio-economic groups did not display the same consumption behaviours as upper-income classes. The growth in household income during their life-cycles did not allow them to catch up to higher-income households. Middle-class households experienced marked changes in consumption over their life-cycles; but in the 1990s, they experienced difficulties.

Cinq groupes socioéconomiques de ménages sont définis à l'aide d'un nouvel indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), construit à partir de trois dimensions : satisfaction des besoins de base, marginalisation par rapport à une population de référence et revenu total disponible du ménage. De 1969 à 1992, quand les revenus des ménages augmentent, les classes socioéconomiques qui occupent des positions inférieures n'ont pas les mêmes comportements de consommation que les classes supérieures. La croissance des revenus des ménages les moins riches au cours de leur cycle de vie ne leur permet pas de rattraper les positions des ménages plus riches. Dans les années 1990, la classe moyenne connaît une situation difficile.

**LA STRUCTURE DE LA CONSOMMATION MARCHANDE des ménages**  
change de façon marquée dans le temps et au cours du cycle de vie des familles et des individus. Sur une longue période, en moyenne, les ménages

\* Nous remercions Statistique Canada pour avoir mis à notre disposition des microdonnées des Enquêtes sur les dépenses des familles. Les auteurs sont seuls responsables des calculs et interprétations des résultats qui n'engagent en rien l'organisme statistique. Cette recherche a pu être menée grâce à l'appui de l'INRS-Culture et Société (IQRC), du département d'Économie de l'Université Laval et grâce à une subvention du CREDOC (Paris). Nous remercions nos rapporteurs J.-P. Azam, Greg Duncan, B. Gazier, Brian Nolan, Christopher Sarlo, et les participants aux séminaires tenus à l'Institute for Social Research (Michigan), à l'Economic and Social Research Institute (Dublin), au Congrès de l'ACFAS (Montréal), aux Journées de microéconomie appliquée (Clermont-Ferrand), au colloque annuel de l'Association française de sciences économiques et à la Conference on the State of Living Standards and the Quality of Life in Canada (Ottawa). Le manuscrit de cet article a été reçu en mai 1997 et accepté en septembre 1999.

s'enrichissent, les besoins de leurs membres varient, et les prix réels des biens et services se modifient. Ces changements se produisent-ils au même rythme dans tous les groupes sociaux? Peut-on alors parler d'une homogénéisation des structures de consommation entre différents groupes sociaux, et en particulier entre les ménages riches et les ménages pauvres? Comment sont liés les changements sur les plans transversal et longitudinal? Dans cet article, nous tentons de répondre à ces questions qui soulèvent par ailleurs d'importantes difficultés sur le plan méthodologique, difficultés que nous essaierons de surmonter en proposant des solutions nouvelles, notamment pour l'examen des évolutions temporelles.

L'analyse de l'évolution de la structure de la consommation dans une perspective dynamique pose trois types différents de problèmes. Le premier met l'accent sur les distances qui séparent les classes socioéconomiques à diverses périodes: les pauvres d'aujourd'hui sont-ils davantage différents des autres classes socioéconomiques lorsqu'on les compare aux pauvres d'hier? Les riches ont-ils tendance à se distancer des autres groupes? Le deuxième problème soulève la question de la convergence des structures de consommation au cours du cycle de vie: la consommation des ménages homogènes à la fois quant à la scolarité et au milieu de vie et faisant partie d'une même cohorte est-elle moins différente à la fin du cycle de vie qu'au début? Le troisième problème concerne l'effet de période et plus précisément l'influence des crises économiques sur la convergence intranationale des modes de vie: les crises tendent-elles à différencier les consommations des différents groupes socioéconomiques, qui convergeraient durant les périodes de croissance courante?

Cette étude constitue à notre connaissance une première analyse sociologique des *dynamiques* de la consommation par sous-populations homogènes sur le plan socioéconomique et non simplement caractérisées par leur niveau de revenu ou leur classe d'âge. Afin de construire de tels groupes homogènes, nous proposons de caractériser les ménages à l'aide d'un nouvel indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), indice construit à partir de trois dimensions: revenus, dépenses et privation. Après avoir dégagé l'évolution du taux de pauvreté et cerné les changements observés dans la gravité de cette dernière, nous analyserons les comportements de consommation dans les cinq types de ménages qui auront émergé, en scrutant trois aspects différents: l'évolution de la structure de la consommation, les distances entre classes socioéconomiques ainsi que la différenciation sociale et la diffusion temporelle des besoins, afin de répondre aux questions précédemment posées.

### Mesure de la pauvreté et de la richesse des ménages

Analyser la convergence ou la divergence entre ménages pauvres et ménages riches exige d'abord que l'on précise comment sera mesuré le niveau de vie, dans une perspective dynamique, en tenant compte notamment

des effets de cohorte et des changements dans la structure démographique de la population.

Les définitions de la pauvreté sont nombreuses, et elles sont l'objet de débats entre chercheurs qui ne s'entendent pas sur la meilleure façon de mesurer ce phénomène (Hagenaars, 1987; Ringen, 1987, 1997; Langlois, 1987; Foster et Shorrocks, 1991; Sarlo, 1992; Callan, Nolan et Whelan, 1993; Alcock, 1993; Citro et Michael, 1995). La plupart des mesures visent à estimer la proportion d'une population qui tombe sous un seuil donné de revenu. Trois critères sont principalement utilisés pour construire ces dernières. Le *revenu disponible par unité de consommation* est celui qui est le plus souvent retenu (par exemple, voir Eurostat) : seront pauvres les ménages qui ont moins que la moitié de la moyenne nationale. D'autres mesures de la pauvreté sont élaborées à partir d'un ensemble d'indicateurs de *conditions de vie ou de privations* : absence d'une salle de bain ou de l'équipement de base du logement, conditions de salubrité et d'environnement, nombre de pièces par personne, etc., indicateurs qui sont agrégés dans un indice additif. Sont pauvres les ménages qui se situent aux échelons inférieurs sur cet indice (Townsend, 1979). Enfin, on a aussi estimé des *seuils subjectifs* de pauvreté à partir de questions d'enquêtes diversement formulées sur le revenu minimal jugé nécessaire par le ménage pour vivre à l'aise ou pour arriver dans son budget quotidien (Goedhart et coll., 1990; Gardes et Loisy, 1997). Ces trois critères sont cependant le plus souvent considérés isolément, ce qui rend la majorité des mesures proposées incapables de rendre compte du caractère pluridimensionnel du phénomène de la pauvreté.

Au Canada, les deux mesures les plus connues et les plus utilisées par les chercheurs sont le seuil de faible revenu (SFR) et la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada. Le SFR est déterminé à partir des dépenses moyennes des ménages observées pour trois postes fondamentaux : l'alimentation, le logement et l'habillement. L'organisme statistique considère comme pauvres les ménages qui consacrent à ces trois fonctions une part de budget supérieure de 20 % à la moyenne nationale. En 1969 étaient pauvres les ménages qui consacraient plus de 62 % de leurs dépenses totales à ces trois fonctions de consommation. Les proportions ont diminué à 58,5 % en 1978, 56,2 % en 1986 et 54,7 % en 1992. Des seuils différents sont estimés selon la taille du ménage et le milieu de résidence rural-urbain. Le SFR est un seuil mixte, à la fois absolu et relatif. Ce seuil tient compte de l'enrichissement moyen de la population, mais il mesure moins bien le caractère absolu de la pauvreté ou de la faiblesse du revenu, notamment parce que le panier de base pris en considération est incomplet. Le MFR définit la pauvreté comme étant la moitié de la médiane du revenu total par unité, ce qui le rend comparable à d'autres mesures analogues dans un grand ensemble de pays développés.

Il n'y a pas de seuil *officiel* de pauvreté au Canada, et Statistique Canada met en garde *de ne pas considérer* les deux mesures qu'il propose

comme des seuils de pauvreté parce qu'elles ne sont pas construites à cet effet (voir Statistique Canada, 1995; Wolfson et Evans, 1990). Cette mise en garde n'est cependant pas respectée par nombre d'organismes (par exemple, le Conseil national du bien-être social, 1994), et des chercheurs n'hésitent pas à utiliser ces seuils pour estimer l'incidence de la pauvreté. Un nouveau seuil de pauvreté construit selon l'approche du coût d'un panier de consommation de base est actuellement en cours de construction par l'État fédéral, et il sera éventuellement considéré comme seuil de pauvreté au sens strict du terme. Par ailleurs, les estimations de la faiblesse du revenu faites par Statistique Canada rendent problématique l'étude des évolutions temporelles, qui est l'objet de cet article. Il serait peu fiable d'analyser les évolutions temporelles de la faiblesse des revenus avec les deux mesures SFR et MFR, d'abord parce qu'elles sont avant tout des mesures transversales. La comparaison des seuils de Statistique Canada sur une longue période ne peut pas vraiment mesurer l'évolution de la pauvreté nette des effets entraînés par les changements démographiques. Les critères de mesure de pauvreté en matière de privations et de conditions de vie ont été également critiqués du fait des problèmes posés par la définition des dimensions des conditions de vie (qui changent dans le temps et selon les populations de référence) et par l'agrégation selon une hypothèse de séparabilité additive des différentes privations.

### **L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR)**

Afin de contourner ces difficultés, un nouvel indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) est proposé. Les spécificités de cet indice ont été présentées dans Cardoso et Gardes (1996), et Gardes et Langlois (1995). Cet indice multidimensionnel s'appuie sur une définition opératoire qui privilégie la prise en considération de trois dimensions différentes de la pauvreté : a) la *privation ou la non-satisfaction des besoins de base*; b) la *marginalisation* par rapport à une population de référence du ménage; et c) l'*insuffisance des ressources monétaires* relativement à l'ensemble de la société. L'indice tient compte du fait que la notion de pauvreté change avec la modification générale des conditions de vie : seront pauvres des ménages incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux, mais aussi ceux qui sont exclus d'une pleine participation à la vie en société. La notion de pauvreté telle qu'elle est définie ici correspond à une situation du ménage qui l'amène à des comportements spécifiques, entraînant des conséquences négatives qui peuvent rendre plus difficile une sortie de l'état de pauvreté. Les trois dimensions citées sont des déterminants de tels comportements spécifiques des ménages et par ailleurs les seuls que l'on puisse repérer dans la plupart des enquêtes socioéconomiques qui ne contiennent généralement pas d'information sur les handicaps physiques ni les représentations sociales, par exemple. Enfin, le choix d'un groupe de référence se justifie parce que l'on est pauvre par rapport aux normes

acceptées dans l'ensemble de la société, mais également par rapport aux normes du groupe social auquel on s'identifie. Voici comment l'indice IMPR a été construit en prenant en considération ces différents aspects.

#### *Privation ou non-satisfaction des besoins de base*

Les ménages pauvres ont des dépenses relatives de subsistance plus élevées que celles de la population en général. Selon Townsend (1979), les ménages pauvres souffrent de privations parce qu'ils sont incapables de satisfaire leurs besoins de base (Harp et Hofley, 1971). Depuis les travaux pionniers d'Engel (1895) et d'Halbwachs (1913), la part des dépenses totales consacrée à l'alimentation est un indicateur classique de subsistance et de privation. Nous proposons de définir comme pauvres, selon ce premier critère, *les ménages qui consacrent, pour la proportion de leur budget qui va à l'alimentation au foyer, au moins un tiers de plus que les ménages de référence* qu'on définira plus loin. Seront considérés comme riches les ménages qui affectent à la nourriture un tiers de leur budget de moins que la même population de référence.

#### *Marginalisation*

Les seules dépenses de subsistance ne suffisent pas à définir la pauvreté dans les sociétés développées, caractérisées par une extension considérable de la consommation marchande à toutes les sphères d'activité des ménages. Il faut aussi tenir compte de la non-satisfaction des besoins sociaux qui vont bien au-delà de la subsistance définie au sens strict. Serge Paugam (1994) propose l'expression *pauvreté disqualifiante* pour caractériser en fait une forme d'exclusion sociale. Du point de vue sociologique, les ménages pauvres ne sont pas seulement incapables de subvenir adéquatement à leurs besoins de base, ce sont aussi des ménages marginalisés ou exclus qui ne parviennent pas à combler les besoins minimaux susceptibles de leur assurer une pleine participation à la vie en société. Ces besoins sont maintenant très variés et, pour les satisfaire, les ménages doivent effectuer des dépenses aussi bien pour les communications ou les transports que pour les loisirs ou la santé, par exemple. De ce point de vue, la pauvreté se mesure plutôt en fonction de conditions de vie.

Plutôt que d'établir un panier de base, nous proposons de considérer comme pauvres *les ménages qui dépensent moins de 67 % du total des dépenses observées dans la population de référence et, comme riches, ceux qui dépensent plus de 50 %*. Les dépenses totales sont pondérées par le nombre de membres dans l'unité de consommation. Tenir compte des comportements de consommation – et non seulement du revenu, comme c'est le cas dans plusieurs indices de pauvreté – présente l'avantage de caractériser le niveau de vie réel des ménages en tenant compte des ressources obtenues par le travail au noir ou encore par les transferts privés en argent, qui sont non négligeables dans bien des cas. La prise en

considération de cette dimension permet ainsi d'éviter de prendre pour pauvres des ménages ayant des ressources cachées ou peu de revenus déclarés. Une étude récente de Brown (1994) a montré que, aux États-Unis, le portrait de la pauvreté dans les années 1980 était différent (moins grave, en fait) lorsqu'on mesurait cette dernière à partir des dépenses plutôt qu'en fonction des seuls revenus. Cela s'explique probablement par le fait que la dépense totale intègre des revenus de transfert, en particulier les transferts intergénérationnels, mais aussi sans doute parce que la dépense totale est lissée par rapport au revenu courant et qu'elle constitue donc un bon indicateur du revenu permanent des ménages.

### *Insuffisance des ressources monétaires*

Par ailleurs, l'insuffisance du revenu est une source importante de pauvreté. Aussi considérer le revenu par unité de consommation comme troisième critère – et non seulement les dépenses totales par unité – s'avère-t-il essentiel parce que certains ménages peuvent avoir une consommation nettement inférieure à celle de leur groupe de référence, pour diverses raisons. On aurait tort de définir ces ménages comme pauvres, alors que, en réalité, ils consomment moins tout en ayant des revenus suffisants pour leur assurer éventuellement un niveau de vie décent. En conséquence, il faudrait caractériser les populations pauvres par une insuffisance de leur revenu permanent, mais cela consisterait à supposer que les pauvres ne sont pas soumis à des contraintes de liquidités et qu'ils ont la possibilité d'effectuer des transferts intertemporels de leur richesse permanente, hypothèse assez discutable. À cette raison s'ajoute le fait qu'il est difficile de mesurer le revenu permanent dans les enquêtes, ce qui justifie d'utiliser l'insuffisance du revenu courant comme troisième critère de pauvreté. D'après ce dernier seront pauvres *les ménages qui se trouvent dans le quartile inférieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de consommation*. Ce critère se distingue des deux précédents parce qu'il situe cette fois les pauvres par rapport à toute la population dans la société. Le critère du revenu disponible par unité tient compte du caractère progressif de l'impôt sur le revenu, de l'ensemble des ressources monétaires courantes des ménages et de leur taille.

La pauvreté ne peut pas être mesurée seulement de manière absolue, puisqu'elle est aussi relative. Mais relative à quoi? Ici deux pôles de référence s'imposent. Le premier est constitué par l'ensemble de la société. Nous posons que les ménages évalueront leur situation par rapport aux ressources qui sont disponibles à un moment donné dans leur société. Aussi, le revenu des pauvres et des riches sera-t-il mesuré par référence à la distribution caractérisant l'ensemble de tous les ménages. Il existe un second pôle de référence qui est probablement à l'œuvre en même temps : la pauvreté est aussi relative à un groupe, comme l'ont bien montré le sociologue allemand Georg Simmel (1906) dans un article souvent cité et avant lui Alexis de Tocqueville dans son *Mémoire sur le paupérisme* (1835).

On est pauvre par rapport aux normes acceptées dans l'ensemble de la société à un moment donné, certes, mais également par rapport aux normes du groupe social auquel on appartient ou auquel on s'identifie. Les membres d'un ménage vont s'estimer pauvres par rapport à d'autres qui partagent les mêmes caractéristiques. Les pêcheurs de Terre-Neuve ne se comparent pas nécessairement aux ouvriers de Toronto, et les besoins subjectivement définis ne sont sans doute pas les mêmes dans les deux communautés. Il en va ainsi pour les jeunes – qui se comparent aux autres jeunes plutôt qu'aux adultes d'âge mûr – de même que pour les retraités, qui évalueront leur situation par rapport à celle d'autres retraités et non seulement en référence à l'ensemble de la société. En conséquence, les dépenses totales et la part du budget consacrée à l'alimentation par chaque ménage seront analysées par rapport à un sous-groupe de référence et non pas en fonction de l'ensemble de la population, comme c'est le cas pour le revenu disponible. Cette approche, on le voit, vise à situer les ménages dans leur environnement, soit, mais sans oublier que ces derniers se réfèrent aussi à l'ensemble de la société pour évaluer leur position en matière de niveau de vie.

Le sous-groupe de référence sera construit à partir de trois critères : le milieu de vie – ici la province ou la région au Canada –, la cohorte et le niveau de scolarité. Ces trois critères de référence sont quasiment invariants dans le temps : seul le critère d'appartenance à une cohorte d'âge est totalement invariant, et les deux autres se modifient relativement peu sur le cycle de vie de la plupart des ménages. Lorsqu'un ménage change de région, on peut considérer que son adaptation aux conditions de vie de cette région est relativement rapide et que cette dernière constituera rapidement sa nouvelle référence. Le groupement des ménages par cohorte d'âge permet de neutraliser la déformation de la structure démographique d'une génération à l'autre. Les sous-populations que ces trois critères définissent sont donc assez stables et de tailles assez importantes pour pouvoir être considérées, sur le plan statistique, comme des références du ménage.

Doit-on prendre la moyenne ou la médiane? Il est courant d'utiliser la médiane pour situer la position relative des ménages dans leur population de référence afin d'éviter en particulier l'erreur de mesure de la moyenne. Néanmoins, les très bas et très hauts revenus constituent une information importante des ménages dans leur positionnement relatif, ce qui nous a amenés à les classer plutôt par rapport à la moyenne de leur population de référence. Pour tenir compte de l'erreur de mesure, on a défini un intervalle de confiance autour de la moyenne de classe  $\mu$  à l'aide de l'écart-type  $\sigma$  et de l'effectif  $n$  de cette classe, selon l'expression

$$\mu_c \pm t_\alpha \frac{\sigma_c}{\sqrt{n_c}}$$

dans laquelle le  $t$  de Student est au seuil de risque  $\alpha$  de 5 %. Les seuils de pauvreté et de richesse liés aux deux premiers critères – le coefficient

budgétaire pour l'alimentation au foyer et les dépenses totales par unité de consommation – seront mesurés par rapport aux deux bornes (inférieure et supérieure) de cet intervalle et non pas en fonction de la seule moyenne.

En résumé seront caractérisés comme pauvres les ménages qui consacrent une partie de leur budget pour la fonction alimentation au foyer qui est au moins un tiers plus élevée que celle qui est observée dans les ménages de référence, dépensent moins de 67 % du total observé dans ce groupe et se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle de distribution des revenus disponibles par unité, cette fois dans l'ensemble de la société. Les ménages riches seront ceux qui ont une part de leur budget consacrée à l'alimentation à domicile inférieure ou égale à 67 % de celle qui est observée dans leur groupe de référence, qui dépensent plus de 50 % du total des dépenses pondérées par unité observées dans leur groupe de référence et qui se situent dans le quartile supérieur de l'échelle des revenus disponibles par unité. Nous noterons 1 le fait d'avoir un critère qui définit la pauvreté et 3 le fait d'avoir un critère de richesse, le résidu étant noté 2. Les ménages classés comme pauvres satisfont aux trois critères et les ménages quasi pauvres, à deux critères sur trois. Les ménages riches auront quant à eux trois critères de richesse et les ménages quasi riches, deux critères. Au total, la classification comprend 27 classes, qui ont été regroupées en cinq pour les fins de l'analyse : pauvres (111), quasi-pauvres (112, 121, 211), quasi-riches (332, 323, 233) et riches (333), alors que la classe médiane comprend tous les autres types. Nous ne diviserons pas ces derniers en sous-groupes, puisque nous nous intéressons aux classes socioéconomiques extrêmes dans cette étude sur la convergence des structures de la consommation. Les classes agrégées étant ordonnées, on parlera d'un indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) ayant cinq modalités.

Une dernière précision s'impose. Atkinson (1987) a montré la grande variabilité du nombre de pauvres estimé à partir de diverses définitions des dépenses totales ou des revenus, résultats confirmés par l'analyse d'indicateurs subjectifs de pauvreté (Gardes et Loisy, 1997). On peut donc avancer qu'aucun de ces indicateurs classiques, pas plus que l'IMPR, ne permet un comptage rigoureux du nombre de pauvres. L'indice IMPR ne vise pas prioritairement à estimer un taux de pauvreté, mais plutôt à obtenir une définition objective et opératoire de sous-populations à partir desquelles seront entreprises des analyses microsociologiques des phénomènes de pauvreté et de richesse, telle que la présente étude sur la convergence. Cet indice permet de mesurer le degré d'appartenance des ménages à une classe socioéconomique, mais il ne définit pas directement un seuil de pauvreté en fonction du revenu. Par ailleurs, l'intérêt de cet indice est de donner la possibilité d'effectuer des analyses longitudinales de sous-populations distinguées selon plusieurs critères et définies de la même manière dans des enquêtes répétées. Il est possible d'analyser les tendances en évitant les biais systématiques, qui apparaissent lorsqu'on utilise des

critères de pauvreté qui ne tiennent pas compte des déformations sociodémographiques structurelles. Enfin, cet indice IMPR propose une approche qui permet des analyses comparatives à partir d'enquêtes de pays différents.

### Les données

Les données qui seront analysées proviennent des Enquêtes sur les dépenses des familles de Statistique Canada, administrées en 1969, 1978, 1982, 1986 et 1992. Nous avons effectué un certain filtrage des ménages interrogés en éliminant ceux qui avaient une dépense totale négative et ceux qui avaient une dépense négative pour le poste automobile, de même que les dossiers voilés pour des raisons d'anonymat sur la variable province de résidence dans les trois dernières enquêtes. Il s'agit en fait d'un nombre minime de cas qui n'entache pas la représentativité des échantillons. Au total, 15 107 ménages ont été retenus dans l'échantillon de 1969, 9 351 en 1978, 10 936 en 1982, 10 327 en 1986 et 9 292 en 1992<sup>1</sup>.

Les données des cinq enquêtes transversales recueillies par Statistique Canada sont-elles fiables pour analyser la convergence dans les structures de la consommation entre ménages pauvres et riches? Dans un autre travail, nous avons montré que les évolutions des coefficients budgétaires calculées à partir de ces enquêtes et celles qui sont évaluées à partir de séries temporelles agrégées de la comptabilité nationale étaient convergentes malgré quelques différences observables sur le plan transversal, probablement causées par la détermination des dépenses dans chaque fonction de consommation (Gardes et Langlois, 1995). On sait que les modèles statiques estimés à partir de données d'enquêtes sont biaisés par l'endogénéité des effets fixes individuels, ce qui nécessite l'estimation de modèles dynamiques pour juger de la différenciation sociale des comportements de consommation (Cardoso et Gardes, 1996). Cette estimation ne peut se faire elle-même qu'à l'aide de données individuelles temporelles. En l'absence de données de panel de consommation, on effectuera une pseudo-panélisation des enquêtes regroupant les données individuelles en cellules homogènes comparables d'une période à l'autre (voir Gardes, Langlois et Richaudeau, 1996 pour une explication de la méthode suivie ici).

### Évolution de la pauvreté et de la richesse des ménages

Le tableau 1 présente l'évolution de la proportion des ménages pauvres et riches définis par l'indice IMPR. Rappelons que l'intérêt de cet indice n'est pas de compter les ménages pauvres ou riches, mais bien de mesurer le

1. Les résultats de recherches et les nombreux tableaux qui devaient accompagner cet article ne peuvent pas être publiés faute d'espace. Le lecteur intéressé pourra les trouver dans le site Web de Simon Langlois à l'adresse suivante : [www.soc.ulaval.ca/profs/langlois.html](http://www.soc.ulaval.ca/profs/langlois.html).

Tableau 1

**Répartition de la population des ménages  
d'après l'indice multidimensionnel  
de pauvreté-ricesse (IMPR),  
Canada, 1969-1992**

Indice IMPR		1969	1978	1982	1986	1992
Pauvres		5,8	5,7	6,3	6,5	6,0
Quasi-pauvres		14,5	8,9	9,5	9,8	9,9
Classe moyenne		65,2	71,3	69,5	69,1	69,7
Quasi-riches		10,3	9,3	9,6	9,5	9,3
Riches		4,3	4,8	5,3	5,1	5,1
Total	%	100	100	100	100	100
	N	15 107	9 351	10 936	10 327	9 292

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs.

changement de leur proportion dans le temps à partir d'une mesure fiable. Les tendances d'évolution sont les suivantes. Il y a d'abord une augmentation de la proportion des ménages pauvres durant les années 1980, suivie d'une réduction après 1986. Ces variations sont cependant faibles en intensité, ce qui signifie qu'il existe un nombre assez stable de ménages pauvres au cours des deux dernières décennies. Il en va autrement pour la proportion des ménages qui sont quasi pauvres, ménages qui possèdent deux critères de pauvreté sur trois. Celle-ci a régressé de façon importante au cours des années 1970, passant de 14,5 % à 8,9 %, à la suite de l'adoption de plusieurs mesures fiscales favorisant une meilleure redistribution des revenus, sans oublier la mise en place de plusieurs programmes de protection des revenus touchant notamment les personnes inaptes au travail et les personnes âgées. Par la suite, la proportion des ménages quasi pauvres a augmenté de façon continue durant les années 1980 et 1990. La hausse de la pauvreté au Canada est donc d'abord le fait de l'accroissement du nombre des ménages ayant *certain attributs seulement* de la pauvreté.

La classe moyenne a connu un gonflement important au cours des années 1970, suivi d'un léger déclin au début des années 1980, déclin qui est cependant beaucoup moins prononcé que celui qui est mesuré par un indice de polarisation des revenus individuels (Wolfson, 1992; Morissette,

Myles et Wannell, 1994; Morris, Bernhardt et Handcock, 1994). Il ne semble pas possible de soutenir que la classe moyenne est en déclin d'après l'indice IMPR ni selon l'analyse du revenu familial disponible par unité de consommation, comme l'ont montré l'étude de Bégin (1996) au Québec et une étude du C.D. Howe Institute (Beach et Slotsve, 1996) pour le Canada.

Sur le plan transversal, la pauvreté régresse à mesure que s'élève le niveau d'éducation. La réduction de la pauvreté entre les diplômés de l'élémentaire et du secondaire est plus faible qu'entre les diplômés du secondaire et du postsecondaire, alors que l'inverse s'observe pour les classes riches après 1978. Le fait de poursuivre des études postsecondaires est une sorte d'assurance contre la pauvreté, mais il n'est plus une garantie d'accès à la richesse. Sur le plan temporel, la proportion de ménages pauvres diminue entre 1978 et 1992 chez les diplômés de l'élémentaire, mais non chez ceux du secondaire et du postsecondaire, deux catégories dans lesquelles on note une même augmentation de la proportion des ménages pauvres. Il y a donc un effet différencié des programmes sociaux, dont l'extension semble avoir profité aux ménages faiblement scolarisés jusqu'à tout récemment. L'analyse par groupe d'âge montre aussi que la pauvreté est en régression chez les personnes âgées et en nette augmentation chez les jeunes depuis 1969, alors qu'inversement la part des ménages riches est stable pour les personnes âgées et diminue chez les jeunes. On note également un rétrécissement de la classe moyenne pour les ménages en milieu de cycle de vie au profit de la pauvreté et de la quasi-pauvreté.

Comment se compare la pauvreté dans les diverses régions du Canada? Le tableau 2 présente les seuils SFR et MFR de Statistique Canada qui ont été décrits précédemment et l'indice multidimensionnel IMPR pour cinq grandes régions : les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. L'indice SFR et surtout l'indice MFR donnent des écarts très marqués entre les grandes régions du Canada. On peut faire deux lectures de ces écarts du point de vue de la validité des mesures. D'une part, ces différences peuvent correspondre à la réalité, et en ce cas il y aurait effectivement plus de pauvres dans les régions périphériques et au Québec. D'autre part, il est possible que les mesures actuelles sous-estiment la pauvreté dans les provinces riches et la surestiment dans les autres provinces, ce qui accentuerait les écarts, et la mesure serait alors biaisée. Nous estimons que la façon de calculer les seuils chez Statistique Canada contribue à accentuer les écarts entre provinces riches et pauvres, car l'organisme fédéral prend en considération les différences entre milieux rural et urbain, mais non celles qui existent entre les provinces. Les écarts plus prononcés entre les seuils MFR d'une région à l'autre révèlent bien qu'il existe des différences importantes de revenus entre elles et surtout des différences de coût des biens et services. L'indice IMPR clarifie cela en précisant la référence des ménages, référence double qui est la communauté d'appartenance (province et groupe d'âge) mais aussi la société dans son ensemble qui détermine une norme nationale.

Tableau 2  
Taux de pauvreté selon différents indices - SFR, MFR et IMPR - et la région, Canada, 1969-1992

Région	Année	SFR**				MFR**			IMPR	
		Base 1969	Base 1978	Base 1986	Base 1992	Base 1986	Base 1992	Pauvres	Quasi-pauvres	Total
Atlantique	1969	33,0	-	-	-	-	-	7,1	14,6	21,7
	1978	14,5	17,2*	-	-	-	-	6,2	8,8	15,0
	1982	13,0	17,4	17,8	18,1	22,9	22,9	6,1	9,6	15,7
	1986	11,2	15,1	15,6	15,7	19,9	19,9	7,2	9,2	16,4
	1992	-	-	14,2	13,8	17,4	17,4	5,8	9,4	15,2
Québec	1969	24,2	-	-	-	-	-	5,7	15,6	21,3
	1978	12,0	14,6*	15,3	-	-	-	6,4	8,2	14,6
	1982	12,0	15,0	16,7	16,7	14,8	14,8	7,1	9,7	16,8
	1986	10,5	14,6	17,1	16,7	14,3	14,3	8,0	9,6	17,6
	1992	-	-	15,5	15,9	12,7	12,7	6,4	10,6	17,0
Ontario	1969	14,4	-	-	-	-	-	5,7	13,6	19,3
	1978	8,8	11,4*	-	-	-	-	5,0	9,2	14,2
	1982	8,7	10,9	12,1	12,2	8,3	8,3	6,1	8,6	14,7
	1986	6,7	8,5	10,1	9,8	8,5	8,5	6,1	10,0	16,1
	1992	-	-	11,2	11,1	10,2	10,2	6,5	9,6	16,1

Prairies	1969	26,2	-	-	-	-	4,9	15,1	20,0
	1978	10,2	13,7*	-	-	-	5,6	9,9	15,5
	1982	9,1	10,8	11,8	14,9	6,8	10,6	17,4	
	1986	9,2	12,0	13,8	13,3	5,8	10,4	16,2	
	1992	-	-	15,2	15,6	5,0	9,3	14,3	
Colombie-Britannique	1969	16,7	-	-	-	4,6	12,9	17,5	
	1978	8,3	11,3*	-	-	4,6	7,4	12,0	
	1982	9,4	11,9	13,8	12,4	4,9	8,9	13,8	
	1986	10,3	13,2	15,6	13,6	5,7	10,0	15,7	
	1992	-	-	13,4	11,4	6,0	9,5	15,5	

\* Année 1979

\*\* Ménages de deux personnes ou plus et familles.

Source : Statistique Canada, cat. 13-207, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs. Les données sur les MFR et les SFR pour les années 1986 et 1992 ont été révisées par Statistique Canada en 1996, ce qui explique l'existence de certains écarts avec les publications précédentes.

Que donne la comparaison des indices IMPR? C'est dans les Prairies que le taux de pauvreté est le plus faible en 1992, suivi par les provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, l'écart entre l'Ontario et les autres provinces est fortement réduit, les taux de pauvreté étant presque identiques en Ontario et au Québec (6,4 % et 6,5 %) en 1992, la Colombie-Britannique suivant derrière avec 6 %. Ces résultats sont assez différents de ceux qui ont été obtenus avec les deux mesures de Statistique Canada. D'après l'IMPR, il y aurait moins de pauvres dans les provinces de l'Atlantique et dans les Prairies, et davantage dans les deux provinces les plus riches, l'Ontario et la Colombie-Britannique, de même qu'au Québec. Sur le plan longitudinal, le taux de pauvreté est en régression dans les provinces de l'Atlantique, il est relativement stable dans les Prairies (avec un sommet en 1982) et au Québec (avec un sommet en 1996), alors qu'il augmente en Ontario et en Colombie-Britannique. L'addition de la pauvreté et de la quasi-pauvreté fournit une estimation de la pauvreté un peu plus élevée que la mesure de Statistique Canada avec une progression depuis 1978 dans les trois provinces les plus peuplées (Québec, Ontario, Colombie-Britannique), une stabilité dans les provinces de l'Atlantique et une régression dans les Prairies.

### Gravité de la pauvreté et perte de bien-être

Outre l'estimation de la proportion d'une population qui est pauvre selon des critères donnés, il semble nécessaire de caractériser la gravité du phénomène en soi. Le taux de pauvreté ne renseigne pas sur l'ampleur de cette dernière, car même si le nombre de pauvres reste constant, l'état de ces derniers peut se détériorer par rapport à l'ensemble de la population non pauvre, comme l'a montré Phipps (1991) pour le Canada. Aussi calculerons-nous un indice de bien-être mesurant la gravité de l'exclusion causée par la pauvreté au-delà du simple comptage du nombre de pauvres, les indices de Sen et de Watts, dont les propriétés sont discutées dans Foster et Shorrocks (1991) et Ravallion (1994).

L'indice proposé par Sen mesure la *distance relative moyenne* en termes monétaires du revenu des pauvres au seuil de pauvreté : si le revenu de tous les ménages pauvres diminuait de 10 % pour un seuil de pauvreté invariable, l'indice augmenterait de 10 % fois le taux de pauvreté  $q/n$ . La formule de l'indice est la suivante :

$$P = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q [\log z - \log y_i]$$

avec  $z$  représentant le seuil de pauvreté défini dans cet article,  $n$  la taille de l'échantillon,  $y$  le revenu observé de chaque ménage pauvre et  $q$  le nombre de ménages pauvres.

Les résultats (non publiés, voir la note 1) mettent en évidence des évolutions assez différentes selon les périodes. La gravité de la pauvreté évolue dans la même direction que la proportion des pauvres et des quasi-pauvres, mais non avec la même amplitude. La gravité des situations de pauvreté a nettement diminué entre 1969 et 1978, et plus faiblement par la suite. La gravité de la quasi-pauvreté a connu elle aussi une importante diminution entre 1969 et 1978, mais l'évolution fut par la suite différente de celle qui a caractérisé la pauvreté. Il semble que la perte de bien-être des ménages quasi pauvres ait eu tendance à s'accroître à partir de la fin des années 1980, alors que la situation des pauvres s'améliorait quelque peu, comme le montre l'indice de Sen. L'analyse met en évidence une nette aggravation de la quasi-pauvreté. Si cela est juste, on peut avancer que les quasi-pauvres auraient été les plus touchés par la crise. Ce résultat est important, car il donne à penser qu'est en train d'apparaître une forme de déclassement d'une fraction inférieure de la classe moyenne, devenue incapable de maintenir sa place dans le contexte de l'importante mutation sociale qui caractérise la société actuelle. Nous reviendrons sur cette hypothèse après avoir analysé la convergence de la consommation.

### **Convergence des structures de consommation**

Y a-t-il rapprochement des modes de vie et convergence des structures de consommation entre les classes socioéconomiques durant la période étudiée, marquée par un enrichissement collectif important, et au cours du cycle de vie des ménages, généralement lui aussi caractérisé par une augmentation réelle du niveau de vie? Dans le contexte d'une marchandisation croissante de la vie quotidienne, peut-on parler d'une convergence entre ménages pauvres et ménages riches? La hausse du niveau de vie réel entraîne-t-elle une évolution vers des patrons communs de consommation sur une longue période et au cours du cycle de vie? Pour répondre à ces questions, nous proposons trois types d'analyse : tout d'abord, un examen de la convergence observable dans les structures de la consommation entre ménages répartis dans les cinq classes socioéconomiques définies précédemment par l'indice IMPR, afin de voir si les changements transversaux correspondent aux évolutions temporelles; puis, l'estimation des distances entre les cinq classes en contrôlant les groupes d'âge et l'année de l'enquête; enfin, l'étude de la différenciation sociale et de la diffusion temporelle des besoins.

#### *Structures de la consommation*

Le tableau 3 présente l'évolution des coefficients budgétaires dans les cinq classes socioéconomiques entre 1969 et 1992 pour neuf fonctions : alimentation (à domicile et à l'extérieur), logement (loyer, intérêts hypothécaires et frais), habillement, équipement du domicile, protection (assurances et cotisations liées au travail), santé (santé et hygiène personnelle), culture (dépenses pour la culture, les divertissements et

Tableau 3

**Coefficients budgétaires pour neuf fonctions de consommation  
selon les catégories de l'indice multidimensionnel pauvreté-richesse (IMPR), Canada, 1969-1992**

	Alim.	Log.	Habill.	Équip.	Prot.	Santé	Culture	Transp.	Divers
<b>1969</b>									
Pauvres	0,452	0,198	0,077	0,026	0,014	0,058	0,077	0,046	0,053
Quasi-pauvres	0,316	0,221	0,086	0,036	0,026	0,072	0,088	0,084	0,071
Classe moyenne	0,257	0,187	0,098	0,043	0,046	0,064	0,102	0,129	0,074
Quasi-riches	0,221	0,171	0,103	0,048	0,055	0,058	0,109	0,156	0,078
Riches	0,181	0,157	0,108	0,051	0,054	0,054	0,110	0,201	0,084
<b>1978</b>									
Pauvres	0,396	0,225	0,068	0,033	0,020	0,041	0,083	0,065	0,067
Quasi-pauvres	0,316	0,232	0,069	0,045	0,027	0,045	0,096	0,085	0,083
Classe moyenne	0,238	0,210	0,077	0,052	0,045	0,043	0,108	0,137	0,090
Quasi-riches	0,180	0,195	0,078	0,057	0,059	0,039	0,114	0,174	0,103
Riches	0,165	0,172	0,077	0,058	0,054	0,036	0,116	0,214	0,109
<b>1982</b>									
Pauvres	0,349	0,251	0,062	0,027	0,020	0,046	0,101	0,072	0,068
Quasi-pauvres	0,285	0,262	0,063	0,033	0,029	0,049	0,102	0,092	0,081
Classe moyenne	0,219	0,231	0,072	0,041	0,047	0,048	0,108	0,136	0,094
Quasi-riches	0,165	0,215	0,072	0,048	0,065	0,042	0,103	0,178	0,108
Riches	0,159	0,197	0,072	0,045	0,059	0,037	0,114	0,176	0,137



l'éducation), transports (achat, entretien et utilisation de véhicules, transports en commun) et divers (autres dépenses non incluses dans les fonctions précédentes). On peut y repérer les *changements transversaux* entre les ménages pauvres et les ménages riches, et les comparer aux *évolutions temporelles* pour chacun des groupes.

La *variation transversale* des coefficients budgétaires s'avère importante – plus de 50 % de variation pour la moitié des fonctions –, et elle est conforme aux résultats d'analyses antérieures de la consommation et des dépenses des ménages. Ces modifications transversales sont très stables d'une enquête à l'autre, au moins dans leur direction. Les changements les plus importants de la structure budgétaire entre les classes pauvres et les classes riches concernent les dépenses alimentaires, dont la part budgétaire diminue dans les mêmes proportions entre 1969 et 1992. Nous obtenons ici un résultat observable depuis les premières grandes enquêtes budgétaires réalisées au siècle dernier. Lorsque leur situation financière réelle s'améliore, les ménages disposent d'un revenu discrétionnaire qui peut être affecté à la satisfaction de nouveaux besoins. Ces ressources sont utilisées prioritairement pour les dépenses de transports, dont la part budgétaire est quadruplée dans les dépenses des riches par rapport à celles des pauvres en 1969 et plus que doublée en 1992. Les ménages pauvres et riches se différencient de façon marquée d'après ces deux fonctions. La fonction des transports passe même au premier rang dans la structure de la consommation des ménages les plus riches dès 1969, ce qui montre bien une fois de plus l'importance de la mobilité dans le mode de vie contemporain (Scardigli, 1983). Ce résultat va dans le sens des analyses de la norme de consommation selon lesquelles la fonction des transports devient l'élément structurant essentiel du mode de vie et de la consommation des ménages. Le poste du logement augmente en importance dans le budget de tous les groupes de ménages, mais de façon plus considérable chez les ménages les plus pauvres. Ce résultat est important, car l'effort financier de plus en plus marqué que les ménages pauvres doivent fournir va nuire au rapprochement de leur structure de consommation avec les ménages les plus riches. Cinq autres fonctions ont connu une croissance transversale marquée mais moins importante que la fonction des transports : ce sont les fonctions de l'habillement, de la culture, de l'équipement du domicile, de la protection et des dépenses diverses. Les dépenses de culture sont caractérisées par un changement transversal plus complexe lié à une forte augmentation de leur coefficient budgétaire pour la classe moyenne, sans doute parce que les dépenses pour l'éducation des enfants sont comprises dans ce poste. Les changements transversaux des pauvres à la classe moyenne et de la classe moyenne aux riches (sauf pour les dépenses d'hygiène) sont de nature semblable, mais ils semblent nettement plus importants entre les pauvres et la classe moyenne.

Sur le *plan longitudinal*, les écarts entre les riches et les pauvres se réduisent entre 1969 et 1992 pour un certain nombre de fonctions :

alimentation (l'écart entre pauvres et riches pour ce poste n'est plus que de 17 % en 1992) et transports surtout, mais aussi habillement et culture. Ces écarts augmentent pour d'autres fonctions : le logement surtout, la protection, les dépenses de santé et les dépenses diverses, celles-ci révélant l'émergence des nouveaux besoins. Pour six fonctions, l'évolution temporelle permet aux ménages pauvres de se rapprocher des structures de consommation qu'avaient les riches en début de période, mais cette convergence n'est pas complète puisque trois postes – logement, habillement, équipement du domicile – connaissent des évolutions temporelles contraires aux changements transversaux, comme l'indique la divergence des taux de variations transversale et temporelle (deux dernières lignes du tableau 3).

Au total, les évolutions temporelles des coefficients budgétaires sont similaires pour les cinq groupes socioéconomiques mais plus fortes pour les groupes riches, les ménages pauvres étant affectés par une inertie relative de leur structure de consommation. En fait, ce qui semble empêcher la structure de la consommation des ménages pauvres de se rapprocher davantage de celle des ménages de la classe moyenne ou des ménages riches, c'est l'obligation qu'ils ont eu d'augmenter plus fortement leurs dépenses pour se loger à la fin des années 1980. Les ménages pauvres ont été plus touchés que les autres par le renchérissement du coût de l'habitation, ce qui a restreint l'ensemble de leur budget. Globalement, les évolutions temporelles semblent plutôt positivement corrélées aux évolutions transversales. Deux des trois cas de relations inverses sont très peu marqués (habillement et équipement du domicile). Ce premier résultat ne contredit donc pas l'hypothèse de convergence des structures de consommation au cours du temps.

#### *Distances entre structures de consommation*

Comme il est difficile d'interpréter directement les nombreuses données du tableau 4, nous proposons de calculer une mesure de distances entre les structures de consommation des groupes définis selon l'indice IMPR et d'après les groupes d'âge. Ces distances sont mesurées comme la somme des écarts quadratiques entre les structures de consommation (représentées par les coefficients budgétaires des 19 fonctions distinguées) pour chaque classe ou entre les classes, en tenant compte des tranches d'âge. Les coefficients qui figurent dans les tableaux suivants sont obtenus par l'estimation d'une relation telle que

$$D_t = \alpha_1 P + \alpha_2 QP + \alpha_3 CM + \alpha_4 QR + \alpha_5 R \\ + \beta_1 AGE1 + \dots + \beta_6 AGE6 + \varepsilon$$

dans laquelle  $D$  représente les distances calculées pour l'enquête d'une année  $t$ ,  $P$ ,  $QP$ ,  $CM$ ,  $QR$  et  $R$  sont des variables muettes correspondant à

chaque groupe social, AGE1 à AGE6 désignent des variables muettes qui représentent l'appartenance à l'une des tranches d'âge; les valeurs des tableaux sont les coefficients  $\alpha$  estimés. On peut ainsi calculer à l'aide de ces estimations les distances partielles qui tiennent compte de diverses variables de contrôle des situations socioéconomiques des ménages, en particulier de la structure par âge de l'échantillon.

Considérons d'abord les distances entre les classes socioéconomiques (tableau 4). Aux deux extrémités de la distribution de celles-ci, les deux groupes contigus – pauvres et des quasi-pauvres, riches et quasi-riches – ont des structures de consommation beaucoup plus proches, par comparaison avec les distances entre la classe moyenne et les deux groupes qui l'encadrent. Les structures de consommation des pauvres et des quasi-pauvres diffèrent en 1969, différence qui s'atténue nettement dans les enquêtes suivantes, sans doute à cause de la mise en place de programmes sociaux durant les années 1970. Cette réduction de la distance concorde avec la contraction du groupe des quasi-pauvres, dont les effectifs ont diminué de 40 % entre 1969 et 1978. Les ménages qui demeurent quasi pauvres après 1978 sont donc

Tableau 4

**Distances entre catégories de l'indice multidimensionnel  
de pauvreté-ricesse, Canada, 1969-1992**

Indice IMPR	1969	1978	1982	1986	1992
Pauvres – quasi-pauvres	0,392	0,197	0,173	0,139	0,093
Quasi-pauvres – classe moyenne	0,493	1,140	0,989	0,779	0,685
Classe moyenne – quasi-riches	1,670	0,939	0,923	0,714	0,501
Quasi-riches – riches	0,570	0,820	0,620	0,570	0,325
<b>Distance moyenne</b>	<b>2,037</b>	<b>2,520</b>	<b>2,057</b>	<b>2,100</b>	<b>1,758</b>
Pauvres et quasi-pauvres – classe moyenne	1,152	1,276	1,005	0,926	0,807
Quasi-riches et riches – classe moyenne	0,336	0,742	1,054	1,526	1,572
Pauvres et quasi-pauvres – quasi-riches et riches	4,576	5,173	4,832	5,178	4,217

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs.

dans une situation qui les rapproche de plus en plus de celle des ménages pauvres. Les ménages composés de riches et de quasi-riches ont des structures de consommation de plus en plus proches l'une de l'autre. Les ménages quasi riches semblent s'éloigner des classes moyennes à partir de 1978, ce qui pourrait indiquer que riches et quasi-riches constituent une classe homogène qui se différencie globalement par rapport au reste de la société. Enfin, la structure de la consommation des ménages appartenant à la classe moyenne montre, pour la période s'étalant de 1978 à 1982, une nette tendance à un rapprochement avec celle des ménages pauvres et quasi pauvres. Ce résultat donne à penser que la situation relative des classes moyennes tend à se détériorer.

Nous examinerons ensuite l'évolution des distances entre les groupes d'âge et entre les enquêtes. La classe moyenne est nettement caractérisée par une transformation plus rapide de ses structures de consommation entre 1969 et 1992, et par des changements importants de cette structure au cours du cycle de vie et durant la période étudiée, comme on le voit dans les tableaux 5 et 6. Les évolutions des structures de consommation sont au contraire très inertes chez les pauvres. Le rythme de transformation des structures de consommation au cours du cycle de vie des ménages et d'une enquête à l'autre est de deux à trois fois inférieur chez les pauvres par rapport aux quasi-pauvres, et de 5 à 10 fois par rapport à la classe moyenne. D'importantes contraintes d'ordre financier pèsent sur le budget des ménages pauvres tout au long du cycle de vie. On observe ce même phénomène chez les ménages riches, dont l'inertie de la consommation peut dans leur cas être attribuée à une saturation de leurs besoins dès le début du cycle de vie.

Tableau 5

**Distances entre groupes d'âge selon l'indice  
multidimensionnel de pauvreté-richesse, Canada, 1969-1992**

Indice IMPR	1969	1978	1982	1986	1992
Pauvres	0,357	0,676	0,490	0,469	0,309
Quasi-pauvres	1,252	1,214	0,969	0,617	0,372
Classe moyenne	3,826	5,560	5,117	4,134	2,112
Quasi-riches	0,617	0,737	0,847	0,794	0,447
Riches	0,361	0,604	0,878	0,429	0,192
Distance moyenne*	0,382	0,494	0,463	0,455	0,439

\* Cette distance est la moyenne des distances à partir desquelles s'effectue l'ajustement.  
Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs.

Tableau 6

**Distances entre enquêtes selon les catégories  
de l'indice multidimensionnel, Canada, 1969-1992**

Indice IMPR	1969-1978	1978-1982	1982-1986	1986-1992
Pauvres	0,318	0,456	0,344	0,197
Quasi-pauvres	0,670	0,545	0,426	0,195
Classe moyenne	2,154	2,344	1,435	0,834
Quasi-riches	1,028	0,335	0,411	0,229
Riches	0,386	0,474	0,642	0,174
Distance moyenne	0,828	0,489	0,344	0,333
Distance moyenne / nombre d'années	0,092	0,122	0,086	0,055

Source : Statistique Canada, microdonnées de l'Enquête sur les dépenses des familles, calculs des auteurs.

Il faut encore noter que la distance entre groupes sociaux est particulièrement grande en 1978, ce qui peut s'interpréter comme un *effet de la crise* (du fait de l'évolution particulière des revenus et des prix relatifs selon le groupe social) sur la différenciation des choix de consommation. La vitesse d'évolution des structures de consommation est élevée de 1969 à 1982 (de 50 %) mais beaucoup moins marquée après 1982. Il faut par ailleurs noter que l'effet du cycle de vie sur les classes moyennes a été particulièrement important au cours des années 1970 et 1980, diminuant par la suite de façon prononcée. Ainsi, au cours des quatre périodes distinguées dans le tableau 6, l'indice caractérisant l'effet du cycle de vie au sein de la classe moyenne ne cesse de diminuer. Ce résultat signifie que cette dernière est de plus en plus incapable de modifier sa structure de consommation à mesure qu'elle progresse dans son cycle de vie, ce qui est aussi le cas des ménages pauvres. Cette période a été caractérisée par une forte modification des variables déterminantes de la consommation : montée du double revenu dans un nombre grandissant de ménages au début, puis fort ralentissement de la croissance des revenus individuels, ce qui implique un changement du rythme d'évolution du revenu total des ménages et surtout de la répartition des composantes permanente et transitoire de ce revenu.

*Différenciation sociale et diffusion temporelle des besoins*

La différenciation sociale des consommations sur le plan transversal entre les groupes de ménages et la diffusion temporelle sur une longue période

vont-elles dans le même sens? On peut en effet estimer les fonctions de consommation à partir de données d'enquêtes (les élasticités-revenu indiqueront alors la différenciation sociale des structures de consommation) ou d'après des séries temporelles (les élasticités-revenu et prix indiqueront les changements temporels de la consommation au cours du cycle de vie des ménages)<sup>2</sup>.

Des différences significatives existent, pour au moins 13 postes sur 20, entre la dynamique sociale des consommations et leur dynamique temporelle. Cela montre que, même si les élasticités *within* et *between* sont toujours, ensemble, inférieures ou supérieures à 1 – et donc classent les biens de consommation de la même façon en biens inférieurs, normaux et supérieurs –, l'effet d'une variation temporelle du revenu ne peut être assimilé à la différence de consommation entre deux ménages qui occupent des positions différentes dans le système de stratification sociale : quand leurs revenus augmentent, les classes socioéconomiques qui possèdent des positions inférieures n'ont pas les mêmes comportements de consommation que les classes supérieures, toutes choses égales par ailleurs. D'un autre côté, les changements transversaux dans les structures de consommation sont deux fois plus importants que les changements temporels. Ce résultat important signifie que l'évolution temporelle des revenus des ménages les moins riches ne leur permet pas d'atteindre les positions acquises par les ménages plus riches.

Par ailleurs, les élasticités dynamiques (*within*) diffèrent pour 6 postes sur 20 entre ménages pauvres et riches, et il se dégage une correspondance intéressante de ces changements transversaux des fonctions de consommation avec, d'une part, le dynamisme global des consommations (niveau de l'élasticité *within*) et, d'autre part, la hiérarchie des dynamiques transversale et temporelle (élasticité *between* supérieure ou inférieure à l'élasticité *within* des mêmes postes de consommation). Ce résultat empirique est important. *Quand un poste de consommation est dynamique temporellement (son coefficient budgétaire augmentant rapidement lorsque le revenu croît entre deux périodes), il est plus différencié socialement qu'il ne croît temporellement.* La différenciation sociale des consommations s'accorde parfaitement en ce sens avec leur dynamique temporelle.

En dernier lieu, plus une consommation est dynamique temporellement (est de luxe), plus sa dynamique temporelle croît avec la position sociale des individus : les ménages riches augmentent encore plus vite leur consommation de biens de luxe que ne le font les ménages occupant une position moins élevée, et diminuent plus que proportionnellement leur consommation de biens normaux ou inférieurs. Notons que les techniques de pseudo-panélisation comparent les structures de consommation des ménages riches au début du cycle de vie aux riches au milieu ou à la fin du cycle de vie : les paramètres estimés ne traduisent donc pas les

2. Les détails techniques de ce type d'estimation figurent dans Gardes, Langlois et Richaudeau (1996). Les résultats se trouvent dans le site Web de l'un des auteurs à l'adresse donnée dans la note 1.

comportements de ménages qui parviendraient à la richesse en milieu ou en fin de cycle de vie, comme c'est sans doute le cas d'une proportion importante des ménages classés comme riches ou quasi-riches après 50 ans. Enfin, une différenciation sociale des consommations plus forte que leur évolution temporelle correspond à un plus grand dynamisme temporel de ces consommations chez les riches.

### Conclusion

L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse caractérise les situations de pauvreté plus précisément que les indices usuels. De plus, il distingue également les ménages de la classe moyenne des ménages riches, ce qui permet de situer la pauvreté dans l'ensemble de la société et de la comparer à la situation des autres groupes socioéconomiques. Cet indice multidimensionnel permet de déterminer une proportion de ménages pauvres assez stable (en légère augmentation dans les années 1980, puis en décroissance après 1986), une proportion de ménages quasi pauvres en croissance depuis 1978, de même qu'une proportion de ménages riches assez stable. La classe moyenne connaît au contraire un gonflement important durant les années 1970, qui s'arrête au début des années 1980 (Myles, 1988). La proportion de ménages pauvres diminue dans les tranches d'âge élevées alors qu'elle augmente chez les jeunes. La gravité de la pauvreté, mesurée par les indices de perte de bien-être, s'accroît. Il semble que les ménages les plus touchés par les mutations sociales et économiques survenues en cours de période soient les ménages quasi pauvres, des ménages n'ayant pas tous les attributs de la pauvreté mais ne faisant pas non plus partie de la classe moyenne.

Puisque l'indice IMPR permet, à partir d'une même cohorte, de construire des groupes socioéconomiques dont les caractéristiques sont homogènes quant à la scolarité et au milieu de vie, les questions que nous avons posées en introduction peuvent recevoir un début de réponse. L'examen des structures de consommation des cinq groupes sociaux distingués montre que les évolutions temporelles vont le plus souvent dans la même direction que les différences que l'on repère transversalement en comparant les consommations des ménages pauvres avec celles des ménages riches. Ces changements temporels et transversaux ne se font pas au même rythme, les différences transversales étant deux fois plus importantes que les changements temporels. Ce résultat empirique nous est apparu important : quand une fonction de consommation est dynamique temporellement, c'est-à-dire quand son coefficient budgétaire augmente rapidement lorsque le revenu croît entre deux périodes, il est encore plus différencié socialement. La différenciation sociale des consommations dépasse donc la vitesse d'évolution temporelle pour les biens de luxe, dont la consommation augmente plus vite à mesure que s'élève la position sociale des ménages : pour ce type de biens, les ménages les moins favorisés ne pourront pas

rejoindre au cours de leur cycle de vie la structure de consommation des ménages plus riches. On peut avancer que la consommation de biens de luxe, sans être réservée aux classes riches, concourt à leur différenciation par rapport au reste de la société. Par ailleurs, l'évolution des distances de consommation entre les cinq classes montre un rapprochement entre les ménages pauvres et les ménages quasi pauvres : les deux types de ménages tendent à moins se différencier au cours de la période étudiée, jusqu'à constituer une catégorie assez homogène en 1992. De même, il existe un net rapprochement entre ménages quasi riches et riches, jusqu'à constituer une classe homogène qui se différencie du reste de la société. D'un autre côté, les ménages appartenant à la classe moyenne connaissent une certaine détérioration de leur situation relative, qui les rapproche des ménages classés comme quasi pauvres.

La deuxième question concernait la convergence des structures de consommation au cours du cycle de vie des ménages. La méthodologie proposée dans cette analyse permet d'isoler ce type d'effet et de le distinguer notamment de l'effet de la période au cours de laquelle il y a eu des changements marqués dans la consommation. L'analyse indique clairement que les structures de consommation sont très inertes chez les pauvres *durant leur cycle de vie*. Il en va de même pour les riches, dont l'inertie de la consommation peut être attribuée à une certaine saturation dès le début du cycle de vie.

L'effet propre au cycle de vie est cependant fort différent dans la classe moyenne. À mesure que les ménages faisant partie de ce groupe en franchissent les différentes étapes, la structure de leurs besoins se modifie de façon importante. Non seulement la consommation de la classe moyenne change-t-elle dans le temps, notamment à cause de l'enrichissement collectif – comme c'est également le cas pour les autres groupes socio-économiques –, mais elle se modifie aussi à mesure que celle-ci franchit les diverses étapes de son cycle de vie, ce qui n'est pas le cas des ménages pauvres ou riches. La classe moyenne est donc caractérisée par un fort dynamisme de la consommation. Cependant, cet effet du cycle de vie au sein de la classe moyenne ne cesse de diminuer depuis le début des années 1980, ce qui confirme les changements dans la position relative de ce groupe de ménages.

La troisième question portait sur la convergence des modes de vie pendant les périodes de croissance courante et au cours des périodes de crises économiques ou de récession. On constate que la distance entre les structures de consommation des différents groupes sociaux s'accroît nettement en 1978 pour diminuer ensuite, ce qui montre que la crise économique de la fin des années 1970 a contribué à stopper la convergence constatée pendant les périodes de croissance courante.

## Références

- Alcock, P. 1993. *Understanding Poverty*. Chatham, Macmillan.
- Atkinson, A.B. 1987. « On the measurement of poverty ». *Econometrica*, vol. 55, n° 4, pp. 749-64.
- Beach, C.M. et G.A. Slotsve. 1996. *Are We Becoming Two Societies?* Vancouver, C.D. Howe Institute.
- Bégin, H. 1996. « Hausse de l'inégalité des revenus au Québec : mythe ou réalités? » *En perspectives*, vol. 6, février, Mouvement Desjardins, pp. 1-3.
- Brown, C. 1994. *American Standard of Living, 1918-1988*. Cambridge, Mass., Blackwell.
- Callan, T., B. Nolan et C.T. Whelan. 1993. « Resources deprivation and the measurement of poverty ». *Journal of Social Policy*, vol. 22, n° 2, pp. 141-72.
- Cardoso, N. et F. Gardes. 1996. « Caractérisation et analyse des comportements de consommation des ménages pauvres sur données individuelles françaises ». *Revue Économique*, vol. 47, n° 3, pp. 687-98.
- Citro, C.F. et R.T. Michael (éd.). 1995. *Measuring Poverty. A New Approach*. Washington, National Academy Press.
- Conseil national du bien-être social. 1994. *Profil de la pauvreté 1994*. Ottawa, Conseil national du bien-être social.
- Engel, E. 1895. « Die Lebenskosten belgischer Arbeiterfamilien früher und jetzt ». *International Statistical Institute Bulletin*, vol. 9, pp. 1-74.
- Foster, J.E. et A.F. Shorrocks. 1991. « Subgroup Consistent Poverty Indices ». *Econometrica*, mai, pp. 687-709.
- Gardes, F. et S. Langlois. 1995. « Une nouvelle mesure de la pauvreté au Québec ». *Service social*, vol. 44, n° 3, pp. 29-54.
- Gardes, F., S. Langlois et D. Richaudeau. 1996. « Cross-section Versus Time-Series Elasticities of Canadian Consumption ». *Economic Letters*, vol. 51, pp. 169-75.
- Gardes, F. et C. Loisy. 1997. « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur leurs revenus ». *Économie et Statistique*, vol. 308-310, pp. 95-112.
- Goedhart, Th., V. Halberstadt et B. Van Praag. 1990. « The poverty line: Concept and measurement ». *Journal of Human Resources*, vol. 12, pp. 503-20.
- Hagenaars, A. 1987. « A class of poverty indices ». *International Economic Review*, vol. 28, n° 3, pp. 583-607.
- Halbwachs, M. 1913. *La classe ouvrière et les niveaux de vie*. Paris, Félix Alcan.
- Harp, J. et J.R. Hofley (éd.). 1971. *Poverty in Canada*. Scarborough, Prentice-Hall.
- Langlois, S. 1987. « Les seuils de pauvreté ». In *Les nouveaux visages de la pauvreté*. M. Gauthier (éd.). Québec, Institut québécois de la culture, pp. 199-220.
- Morissette, R., J. Myles et T. Wannell. 1994. *L'inégalité des gains au Canada : le point sur la situation*. Études analytiques n° 60, Ottawa, Statistique Canada.
- Morris, M., A.D. Bernhardt et M.S. Handcock. 1994. « Economic inequality: New methods for new trends ». *American Sociological Review*, vol. 59, pp. 205-19.
- Myles, J. 1988. « The expanding middle: Some Canadian evidence on the deskilling debate ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 25, n° 3, pp. 335-64.
- Paugam, S. 1994. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris, PUF.
- Phipps, S.A. 1991. « Measuring poverty among Canadian households. Sensitivity to choice of measure and scale ». *The Journal of Human Resources*, vol. XXVIII, n° 1, pp. 163-84.
- Ravallion, M. 1994. *Poverty Comparison*. Gordon Breach, Fundamental of Pure and Applied Economics Series, vol. 56.
- Ringen, S. 1987. « Direct and indirect measures of poverty ». *Journal of Social Policy*, vol. 16, n° 2, pp. 351-66.
- Ringen, S. 1997. *Citizens, Families, and Reform*. Oxford, Clarendon Press.

- Sarlo, C. 1992. *Poverty in Canada*. Vancouver, The Fraser Institute.
- Scardigli, V. 1983. *La consommation, culture du quotidien*. Paris, PUF.
- Sen, A. 1976. « Poverty: An ordinal approach to measurement ». *Econometrica*, vol. 44, mars.
- Simmel, G. [1906] 1971. « The poor ». In *Poverty in Canada*. J.H. et J.R. Hofley (éd.). Scarborough, Prentice-Hall, pp. 49-74.
- Statistique Canada. 1995. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu 1994*. Ottawa, Ministère des Approvisionnements.
- Tocqueville, A. de. [1835] 1991. *Mémoire sur le paupérisme. Œuvres*. T. 1. Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, pp. 1 155-80.
- Townsend, P. 1979. *Poverty in the United Kingdom*. Londres, Penguin.
- Watts, H.W. 1968. « An economic definition of poverty ». In *On Understanding Poverty*. Z. Moymihan (éd.). New York, Basic Books, pp. 45-66.
- Wolfson, M. 1992. *Inequality and Polarization: Is There a Disappearing Middle Class in Canada?* Ottawa, Statistique Canada.
- Wolfson, M. et J.M. Evans. 1990. *Seuils de faible revenu de Statistique Canada. Problèmes et possibilités méthodologiques*. Document de travail, Ottawa, Statistique Canada.